

Compte-rendu de la réunion du Conseil municipal du 9 février 2024

Date de convocation : 5 février 2024

Date d'affichage : 5 février 2024

Le cinq février deux mille vingt-quatre, à 19 heures 00 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, **en séance publique**, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **M. Patrick MARY, Le Maire, pour délibérer sur les points inscrits à l'ordre du jour.**

Etaients présents :

Mmes Frédérique ALBERT, Elodie MARTIN, Patrick MARY, Stève LECHEVALIER, Alain SOUSSEN, William VALAT, Emilie GAUTIER, Wladimira GRONCHI, Incarnation SCHMID-LOSSBERG, Michel HENRION

Absent:

Absent avec Procuration : Emilie GAUTHIER donnée à Patrick MARY

Mr Patrick MARY a été nommé secrétaire de séance.

En début de séance, Monsieur Patrick MARY donne lecture des points :

ORDRE DU JOUR

- 1 Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 9 février 2024
- 2 Délibération vente de la parcelle communales B825 au prix net vendeur

ooooo

1 Procès-verbal du conseil municipal du 9 février 2024

Le procès-verbal de la séance du 9 février 2024 a été approuvé à l'unanimité des présents et signé.

2 Délibération vente parcelle communale B825 au prix net vendeur

L'offre faite aux acquéreurs suite au précédent Conseil à 138 000€ net vendeur à été acceptée par ceux-ci.

Le Maire, Patrick MARY demande aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer.

Vote à l'unanimité des personnes présentes pour la vente de la parcelle B825 au prix net vendeur de 138 000€ à Mr et Mme AIOUAS.

Tous les points inscrits à l'ordre du jour ayant été passé en revue, la séance est levée.

ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS

Monsieur Patrick MARY, Maire de Garrigues,

Sous réserve d'approbation lors du prochain Conseil Municipal